



ARRETE DRH 2026 - 1781

**PORTANT DELEGATION DE FONCTION
A MONSIEUR ULRICH NAYAGOM –
CONSEILLER MUNICIPAL**

Le Maire De La Commune De Saint-Pierre,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122-18,
VU l'élection du Maire en date du 28 mars 2026,
VU le tableau du Conseil Municipal du 28 mars 2026 déterminant l'ordre des membres du Conseil Municipal et plaçant **Monsieur Ulrich NAYAGOM en qualité de Conseiller Municipal.**
CONSIDERANT que l'ampleur et la diversité des questions relevant de l'administration municipale, rendent nécessaire une collaboration active et permanente des conseillers municipaux,

ARRETE

ARTICLE 1^{er} / - Monsieur Ulrich NAYAGOM est délégué, sous la surveillance et sous la responsabilité du Maire conformément à l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, **pour traiter l'ensemble des questions relatives à l'insertion par l'emploi, à l'insertion des jeunes et des étudiants, et à l'économie sociale et solidaire.**

À ce titre, il est notamment chargé :

- de définir et mettre en œuvre les orientations de la commune en matière d'insertion par l'emploi, en lien avec les acteurs institutionnels, les partenaires de l'emploi et de la formation ;
- de participer au développement, à la coordination et au suivi des actions favorisant l'accès à l'emploi des publics en difficulté, notamment à travers les dispositifs d'insertion, les parcours d'accompagnement et les clauses sociales dans la commande publique... ;
- d'orienter et suivre les actions en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes et des étudiants, notamment en matière d'accompagnement vers l'emploi, la formation et la mise en situation professionnelle ;
- de favoriser le développement de l'économie sociale et solidaire.

ARTICLE 2 / - Monsieur Ulrich NAYAGOM reçoit délégation de signature des actes et des documents afférents à l'instruction des affaires ci-dessus déléguées, exception faite des engagements financiers.

ARTICLE 3 / – Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Saint-Pierre, notifié et transcrit dans le recueil des actes administratifs de la commune.

Fait à Saint-Pierre, le
Le Maire,



Le Maire
David LORION

Notification faite le **15 AVR. 2026**
Signature